

République française  
Département SOMME  
Pôle Métropolitain du Grand Amiénois

**COMITÉ SYNDICAL DU POLE METROPOLITAIN DU GRAND AMIÉNOIS**  
**Séance du 19 décembre 2018**

<table border="1"> <tr> <td>Conseillers en exercice</td> <td>52</td> </tr> <tr> <td>Présents</td> <td>32</td> </tr> <tr> <td>Qui ont pris part au vote</td> <td>37</td> </tr> </table>	Conseillers en exercice	52	Présents	32	Qui ont pris part au vote	37	<p>L'an deux mille dix-huit, le dix-neuf décembre deux mille dix-huit, le Comité Syndical du Pôle Métropolitain du Grand Amiénois, légalement convoqué, s'est réuni en salle des assemblées de l'Hôtel de ville d'AMIENS, lieu ordinaire de ses séances.</p> <p>Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis aux membres du Comité Syndical le treize décembre deux mille dix-huit.</p>
Conseillers en exercice	52						
Présents	32						
Qui ont pris part au vote	37						
<table border="1"> <tr> <td>Vote</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </table>	Vote				<p><b>Présents :</b> Mmes FOURÉ, BRIAULT, M.M. GEST, MERCUZOT, FRADCOURT, RIFFLART, LORIC, DESSEAUX, RENAUX, DEBART, CANDELA, DE WITASSE-THEZY, SOMON, MAGNIER, DELFESSELLE, AMARA, Mmes MARCEL, MAILLART, M.M. BEAUVARLET, LETESSE, Mme LEMAIRE, M.M. LOGNON, FRANÇOIS, VILLAIN, LEPERS, DESFOSES, BLEYAERT, STOTER, LEFEUVRE, LENGLET, SIMON, Mme THIEBAUT</p>		
Vote							
<p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de la Somme le : <b>26 DEC 2018</b></p> <p>Et publication le : <b>27/12/2018</b></p>	<p><b>Excusés, absents :</b> M. SAVREUX, Mme HAMADI M.M. CLAISSE, JARDE, Mme FINET, M. DURIEUX, Mme DE WAZIERS, M.M. GREVIN, GERARD, Mme CARPENTIER, M.M. DELNEF, DESTOMBES, Mme RODINGER, M.M. BOULANGER, WATELAIN</p>						
<p><b>Début de la séance : 10h05</b> <b>Fin de la séance : 12h17</b></p>	<p><b>Pouvoirs :</b> M. HERNANDEZ à M. GEST Mme PINON à M. DE WITASSE-THEZY Mme BOHAIN à Mme FOURE M. BABAUT à M. SIMON M. PETIT à M. MAGNIER</p>						

Le compte-rendu analytique de la séance du 19 décembre 2018 sera affiché le 27 décembre 2018

**Séance présidée par :** M. Alain GEST, Président du Pôle Métropolitain du Grand Amiénois.

COMITÉ SYNDICAL DU POLE METROPOLITAIN DU GRAND AMIÉNOIS  
Séance du 19 décembre 2018

DÉLIBÉRATION 2018/  
OBJET : Décision(s) du Président

Mes chers collègues,

Conformément à la délibération du Comité Syndical du Pôle Métropolitain du Grand Amiénois en date du 11 septembre 2018 m'accordant délégation dans les formes prévues par l'article L.5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous rendre compte des décisions suivantes :

Période du 11 septembre au 19 décembre 2018

Signature de la convention de mise en œuvre du Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services Publics.

Certifiée exécutoire, compte tenu de sa transmission  
en préfecture en date du ...26.11.2018... et de sa  
publication en date du ...23.12.2018

Le Président

Alain GEST



**DONT ACTE**



Pôle Métropolitain  
du Grand Amiénois

Le Président,  
Alain GEST

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- Recours administratif gracieux auprès des services,
- Recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'AMIENS.